

SÈVRES



HAUTS-DE-SEINE

Sèvres, le 1^{er} décembre 2011

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Certaines personnes ont tenté de créer un malentendu concernant l'utilisation de la salle municipale Jean-Baptiste Mendy, située 4, rue de Wolfenbüttel et occupée par le groupe d'animation des Postillons. Un tract circule dans le quartier annonçant la fin de la Fête des Postillons du fait d'une prétendue décision de la mairie.

Ces assertions malveillantes sont fausses et mettent injustement en cause la mairie en créant une confusion entre une obligation de sécurité et l'appréciation personnelle de quelques personnes qui cherchent à imposer au quartier une conception très particulière de l'utilisation de la salle Jean-Baptiste Mendy.

Cette salle, comme toute salle recevant du public, est soumise au contrôle d'une commission de sécurité qui vérifie la bonne application des règles de sécurité et peut en cas d'infraction recommander la fermeture des locaux. La sécurité de la salle située en pied d'immeuble est d'autant plus cruciale qu'elle met en cause les habitations des étages supérieurs.

La commission de sécurité s'est déplacée à deux reprises ; une première fois le 24 février 2011 puis une seconde fois le 16 septembre dernier. A la suite de la première visite, la ville a procédé durant l'été aux travaux électriques et de mise en peinture qui s'imposaient. Lors de la seconde visite en septembre, les pompiers ont confirmé l'avis défavorable en visant notamment « le stockage anarchique dans l'ensemble de l'établissement » qui le rendait impropre à tout usage et augmentait considérablement les risques d'incendie.

De fait, en plus de deux résidants du quartier, il a fallu la mobilisation de cinq agents municipaux durant trois jours et trois agents communautaires de GPSO durant une demi-journée pour évacuer tout le bric-à-brac entreposé depuis de nombreuses années. Une benne et deux containers, dont un de produits toxiques, ont été nécessaires.

Après ce rangement, la commission de sécurité convoquée le 21 novembre 2011 a pu émettre un avis favorable à la réouverture du local. Il est depuis cette date de nouveau utilisable par toute association qui en fait la demande.

Afin d'éviter qu'une telle situation ne se reproduise, les règles d'utilisation de la salle Jean-Baptiste Mendy ont été alignées sur celles de toutes les autres salles municipales ; ni plus, ni moins.

J'ai suggéré au groupe d'animation des Postillons de se constituer en association afin de bénéficier de créneaux réguliers et/ou occasionnels dans la salle Mendy. J'ai proposé l'aide de la mairie pour mettre sur pied cette association qui jouira de sa pleine autonomie de gestion, et pourra même solliciter le versement de subventions, ce que ne pouvait pas faire le groupe d'animation qui n'avait aucune existence juridique.

Il est donc totalement faux, voire malveillant, de prétendre que la mise en sécurité d'un local municipal vise à empêcher la tenue de la Fête des Postillons à laquelle je prends plaisir à participer tous les ans et qui constitue un lien social essentiel dans son quartier.

J'espère vivement que les contacts qui existent depuis tant d'années entre les habitants et la municipalité, permettront de célébrer ensemble la prochaine Fête des Postillons en septembre 2012.

Je vous prie de croire, Madame, Mademoiselle, Monsieur, à mes sentiments les meilleurs.

Voire maire

François KOSCIUSKO-MORIZET
Vice-président du Conseil général des Hauts-de-Seine

La lettre du Maire

HÔTEL DE VILLE

54, GRANDE RUE

BP 76

92311 SÈVRES CEDEX

TÉL : 01 41 14 10 10

FAX : 01 45 34 94 44